


| | | |
|---|--|--|
|  | <p>Réunion du CU/CS de l'UMR 6566 du 2 mars 2022, 14 h – 17 h 30 Visio et présentiel,</p> <p>Compte-rendu / relevé de décisions</p> | <p>Validé par Annie Delahaie, Emmanuelle Smirou, Simon Paud et Marie-Yvane Daire Le 9 mars 2022</p> <p>Signature</p> |
|---|--|--|

Membres du CU présents :

M.Y. Daire, directrice (DU), *A. Gangloff, A. Durand, C. Le Carlier, J. Mouchard (DU adjoints)*

Représentants CU des chercheurs, enseignants-chercheurs et conservateurs permanents : L. Beuchet, V. Bernard, R. March, J. Remy, T. Lorho,

Représentants CU des chercheurs non permanents : L. Hauguel-Bleuven, M. Muzellec

Représentants CU des ITA et BIATSS : S. Paud, E. Smirou

Membres du CU excusés : *V. Deloze, Y. Henigfeld,*

Membres du CS présents : L. Laporte, V. Bernard, Y. Chantreau, V. Defente, C. Dupont, G. Dieulefet, M. Guiavarc'h, G. Marchand, H. Rousteau-Chambon

Membres du CS excusés : M. Monteil, E. Bertrand, E. Paillet, D. Pesesse

Membres invités : A. Delahaie, C. Louazel

| Sujet | Objet/Informations | Décision/Action/Commentaires |
|--|--|--|
| Ouverture Réunion | | |
| La séance est ouverte à 14 h | <p>Rappel de l'ordre du jour :</p> <p>1- évolution des missions du Conseil Scientifique et l'articulation des différentes instances de gouvernance du CReAAH pour le nouveau contrat</p> <p>2 – Programmation budgétaire 2022</p> <p>3 – AG 2022, Journée Scientifique de l'UMR, 30 ans du CReAAH</p> <p>4- Proposition de loi en faveur des activités de loisirs participant à la dépollution des sols</p> <p>5 - Questions diverses</p> | |
| Préambule | | |
| | Tour de table des membres des nouveaux conseils (CU/CS) | Bonne pluralité (parité, disciplines, sites géographiques) |
| | <p>Première réunion du nouveau Conseil d'Unité</p> <p>Rappel rôle du CU (ou Conseil de Laboratoire) : Obligatoire (fera l'objet d'une décision publiée au BO) et consultatif (voir la décision consolidée ; voir la composition).</p> | Le règlement intérieur du CU actualisé sera envoyé prochainement aux membres du CU pour validation. |
| | Invitation des membres du CS afin de faire connaissance et d'aborder des sujets à l'interface entre les conseils | Transparence des discussions |
| Infos générales Institutionnelles | | |
| | A. Petit est reconduit dans sa mission de PDG du CNRS | |
| | <p>Différents calendriers dans le renouvellement des unités (afin de rattraper le décalage d'un an dans les évaluations Hceres = les contrats passent à 6 ans) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - unités renouvelées pour 5 ans (une année sera rajoutée à la fin) = CReAAH - unités renouvelées pour 1 an (puis nouvel examen et renouvellement pour 5 ans) | CReAAH renouvelé pour 5 ans |
| | Toutes les tutelles universitaires du CReAAH ont été confirmées en tutelles principales, au moins jusqu'à mi-mandat (effet levier ?) | |
| | Par décret officiel publié au BO, les 4 responsables de sites du CReAAH ont été nommés DU Adjoints avec délégation de signature. | |
| | Question du mandataire unique : en cours de discussion entre les tutelles mais concernera uniquement la question de la propriété intellectuelle. | Faire remonter aux tutelles une demande de possibilité de signatures électroniques dans les circuits de signature des conventions. |

| | | |
|---|---|--|
| Infos sites du CReAAH et établissements | UR1 : en 2021, 2 nouveaux CRCN CNRS (Brice Ephrem et Benjamin Gehres), arrivées de Simon Puaud (IE CNRS) et Olivier Troccaz (IR CNRS) Prise en charge à 100% du salaire de N. Marcoux par l'UR1 Nouveaux doctorants (Kader Faye, dir. L. Laporte ; E. Clouin, dir. C. Le Carlier) et post-docs. | Pour les responsables et gestionnaires de sites : penser à faire remonter à Annie Delahaie toutes les infos concernant les nouveaux doctorants et personnels, Annie transmet ensuite aux représentants des doctorants. |
| | UR2 : AG Lahm le 10/03. Nouveaux doctorants et post doctorants | |
| | Nantes : T. Forti (gestion) sera pérennisé à 100% sur CReAAH-LARA courant 2022. Réunion de labo organisée récemment. | |
| | Le Mans : Un nouveau doctorant : Antonio Romano. Obtention d'un IEA Franco-Israélien. A venir un recrutement poste de MCF. Budget supplémentaire obtenu + 5000 € avec la LPR (fin 2021) | |
| | Ministère de la Culture : Projet CCE bloqué pour raisons budgétaires Baisse de 11% du budget (a priori les opérations scientifiques pas ou peu impactées). Départ A.M. Fourteau, retour de T. Lorho et arrivée d'H. Pioffet (docteur du CReAAH) en tant que conservateurs. | |
| | Inrap : Changement de directeur en fin d'année Augmentation du nombre de jour 'pass' pour 2022 (augmentation du soutien financier en termes de recherche) | Convention INRAP à soumettre aux différentes tutelles. Objectif : signature juillet 2022 Important pour l'implication des collègues dans les projets de recherche, délégation CNRS et jours pass |
| | Doctorants : Relance de la Journée des doctorants du CReAAH le 4 mars (présentation présentiel/distanciel ; faire connaissance ; échanges autour de la thèse ; retour d'expériences...) | Difficultés des représentants doctorants à avoir des retours des doctorants / CDD Voir d'ici juin si opportunité de renouveler la journée des nouveaux entrants du CReAAH |
| | | |
| 1- Evolution des missions du Conseil Scientifique et l'articulation des différentes instances de gouvernance du CReAAH | Présentation de l'organigramme Conseil Scientifique : instance facultative, mise en place dans le cadre du précédent contrat mais dont le rôle a jusqu'ici été relativement limité. Constitué par les responsables d'équipes et de plateforme. | Première réunion du CS le 21 février Souhait des membres du CS et de la direction de faire évoluer ce rôle en le rendant plus dynamique dans la politique scientifique de l'unité. |
| | Propositions du CS : Ouverture d'une discussion sur la possibilité de mettre en place un « budget » (plutôt « commun » que par équipe), géré par le CS dans l'objectif de dynamiser la recherche au sein de l'unité. Rechercher un équilibre entre gestion par sites et par équipes. | Principe de l'évolution du rôle du CS accueillie favorablement de la part des conseils. Mise en garde sur le fait que le nouveau fonctionnement devra veiller à maintenir un climat serein entre équipes. |

| | | |
|---|---|--|
| | <p>- Suite à la réunion du 21 février, la direction propose une typologie des missions dont le CS pourrait s'engager et sur laquelle le CS doit réfléchir.</p> <p>Les propositions concernent : l'animation scientifique, l'aide à la publication/édition (hors financement des traductions ; à discuter pour ce qui concerne les revues « payantes), le soutien aux doctorants et post-docs (sur AAP ?), le soutien à l'organisation de colloques par des membres du CReAAH, les réponses aux AAP (incitation, projets transverses à plusieurs équipes ?). Autres questions à débattre ultérieurement : stages de masters ? Attractivité de candidats CNRS ? Fléchage budgétaire sur les postes/objectifs qui auront été retenus.</p> <p>Le CS devra mener également une réflexion sur les modalités de fonctionnement.</p> <p>La direction annonce qu'une « enveloppe » annuelle de 30 K€ est envisageable (à affiner).</p> | <p>Sont exclus des missions du CS : les demandes de missions de membres, le fonctionnement courant des sites, de la plateforme et des RH qui incombent à la direction (DU et DUA's).</p> <p>Nombreux échanges et discussions sur les propositions.</p> <p>Possibilité de publier dans des revues gratuites : <i>enquête à faire en fonction de sa discipline</i></p> <p>Le dossier n'étant pas encore mur pour un vote, le CS devra se réunir pour se positionner sur ces propositions en avril ou mai et revenir devant le CU de juin avec un projet affiné qui sera soumis au vote du CU/CS.</p> <p>Souhait partagé d'un fonctionnement ouvert et collégial (sans bureau ni président/e). Si une consultation est nécessaire, 1 vote par équipe.</p> <p>Période de rodage d'un an</p> <p><i>Conseils sur le fonctionnement : tenue d'1 ou 2 réunions intercalées au moins entre chaque CU et partir de ce qui est moteur pour notre dynamique, non pas sur un plan financier</i></p> |
| 2 - Programmation budgétaire | Cf récapitulatif réalisé par C. Louazel suite au travail mené par les responsables de sites et gestionnaires (tableau Excel) | Dans la mesure où les recettes globales (FEI) permettent de couvrir les demandes remontées par les sites, pas d'examen ligne par ligne des tableaux. |
| 3. Programmation des événements 2022 | <p>AG CReAAH présentiel : 31 mars 2022, à Rennes, amphi D, sur une journée</p> <p>Ordre du jour provisoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Présentation bilan contrat 2016-2021 (direction)</i> - <i>Présentation bilan annuel (moral et financier)</i> <p><i>Perspectives :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Evaluation Hceres : recommandations (avenir)</i> - <i>Présentation projet scientifique : par les responsables d'équipes</i> | <p>Pour les DUA/responsables de sites et gestionnaires : faire rapidement remonter la liste des nouveaux personnels (MP et MNP) intégrés en 2021, les inviter à l'AG.</p> <p>Organisateurs : contacter les « nouveaux » en leur demandant de faire une présentation à l'AG.</p> |

| | | |
|---|--|--|
| | <p>- <i>Interventions :</i> <i>Catherine Gorlini : la valorisation</i> <i>Nouveaux membres intégrés en 2021</i></p> <p>- Mobilisation sur les événements de l'année (Journée Scientifique et 30 ans du CReAAH)</p> | |
| Questions à traiter | Journée scientifique CReAAH et 30 ans du CReAAH Premières réflexions du GT sur le calendrier les modalités, etc | Préférence des membres des conseils pour ne pas grouper les 2 : journée scientifique en juin et les 30 ans fin septembre-début octobre |
| | Journée Scientifique du CReAAH : évolution du fait de l'organisation de la Journée archéo. De Bretagne (idem Pays de la Loire et Normandie) prévue le 29 avril aux Champs Libres Proposition (Journée UMR) : chaque responsable d'équipe propose 2 com (1 d'un chercheur ou ITA / 1 d'un doctorant) : voir l'équilibre pour que toutes les thématiques soient abordées ! | Date retenue : 11 juin Objectif : valoriser l'unité auprès des tutelles et de la communauté scientifique |
| | 30 ans du CReAAH - Forme et contenu : expo (pour les 30 ans) ? - Un aspect un peu historiographique : évolution des labos, des thématiques ? - Demander à chaque ancien DU de faire un bilan de son mandat ? - Une carto interactive des sites étudiés depuis 30 ans | Constituer un groupe de travail (un appel sera lancé : 1 manifestation à Rennes et des déclinaisons sur sites |
| | | |
| 4. Proposition de loi en faveur des activités de loisirs participant à la dépollution des sols | Un projet de loi prévoit de considérer le patrimoine archéologique comme une pollution du sol, au profit des détectoristes. Prise sans prise de position du CU souhaitée par Laurent Beuchet | L. Beuchet ayant dû quitter la réunion, ce point sera mis à l'odj d'une réunion ultérieure s'il est encore d'actualité |
| | | |
| 5 -Questions diverses | Doctorants : question de la prise en charge des frais d'impression et de soutenance de thèse Questions et échanges sur les situations des doctorants dont les thèses ont été impactées par le Co-vid (retard) en dehors de la campagne de rattrapage lancée lors du 1 ^{er} confinement qui concernait les 3 ^{ème} années. Attention : attendre la dernière année de thèse pour faire remonter la demande de prolongation mais impérativement avant la fin du contrat. Aller également vers l'ED pour se renseigner sur les reports de soutenance. | A rappeler : voir avec les responsables de sites dans la mesure où chaque établissement a des règles différentes. |

| | | |
|---|---|--|
| | ITA et BIATTS : Alerte sur les difficultés rencontrées par C. Louazel dans la gestion de la plateforme LAGO et la relation avec le SAIC | La direction (DU et DUA concernée) propose une réunion avec l'OSUR (dans un premier temps) pour démêler les problèmes et voir ensuite vers qui il faut les faire remonter. |
| | Question sur le coût des adhésions individuelles aux sociétés savantes qui ne seront plus remboursées par le CNRS ? | Cette question pourra être aussi rediscutée en CS |
| | | |
| Infos (après réunion) Contrats doctoraux | Rappel : les attributions de contrats doctoraux par les établissements se font sur la base d'un calcul intégrant le nombre d'HDR de l'unité et la durée des thèses. | |
| Discussion sur les CPJ | Report à la prochaine réunion (juin) avec collecte d'infos en amont | |
| Colloques reportés et organisés en 2022 | Colloque « chemin, mobilités et circulations en Bretagne de l'âge du Bronze à nos jours se tiendra le 31 mai et le 1 ^{er} et 2 juin à Rennes | |

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30